

Ministère
de l'Instruction publique
et des Cultes.

Commission
de la
TOPOGRAPHIE DES GAULES.

Les réponses doivent être adressées
directement au Président sous le couvert
du Ministre.

Paris, le

186

Le 23^e X^{bre} 1862.

Présidence de M^r le Ministre.

La séance est ouverte à 8^h.

Membres présents. M^{rs}. de Sautcy, Guigniaut, L. Renies, L. Wailly,
Cheruel, Vellot de la Rue, Anatole de Bartholomy, A. Mauzy, A.
Bertrand, Servaux.

M^r le Président présente à son Sac. le dessin de la carte
Cheroulaine au $\frac{800}{1000}$, dessin achevé par M^r Herod dans les limites de
temps convenues. Autorisation est donnée par M^r le Ministre d'ordonner
au nom de M^r Herod, comme avances, une somme de 4000 francs. M^r le
Colonel de Cognard est chargé de vérifier la figure de terrain et de donner
après vérification le bon à graver.

Le plan d'Alise sur lequel sont figurés les fouilles jusqu'au
moment où la Commission a cessé de les diriger est ensuite mis sous le yeux
de son excellence. Ce plan est celui que la Commission avait demandé
l'autorisation de faire dresser dans sa dernière séance générale.

M^{rs} Les Secrétaires ont continué à recueillir tous les critiques ou

une décision: regard de M^r A Jacobs si effectivement propri^e et sous
l'état de l'Amérique par. Au l^r de l'année que M^r Jacobs continuer
à verser 1200 fr par an sur le fonds de la Commission. Il lui est
lé 1200 autres cents francs sur le fonds de l'année.

Sur la proposition de M^r Manry le 1200 fr supplémentaires sont alloués
à titre d'indemnité à M^r A de Saint-Hilaire.

Le secrétaire est le Sr Henry